

COMMUNE DE
FARGES LES MÂCON

Tél/Fax : 03 85 40 51 00
Email : fargeslesmacon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 05 JUIN 2026 à 20h00

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de Juin, à vingt heures ; en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de FARGES Lès MÂCON, sous la présidence de Monsieur Alexandre GIROD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Nombre de conseillers municipaux absents : 1

Nombre de conseillers municipaux représentés : 0

Présents : : Madame Carole BENHAMOU, Monsieur Marc BORREL, Madame Laure BOURLOT, Monsieur Jonathan CORDIER, Monsieur Jacques MOMMESSIN, Monsieur Jean-Jacques PERRUSSET, Monsieur Valéry STASIAK, Madame Isabelle VILLEDIEU.

Excusés :

Absent : Madame Audrey LAPIN

Secrétaire de séance : Madame Isabelle VILLEDIEU

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance du 10/04/2026.

Tarifs salle communale 2027

Habitant de Farges Lès Mâcon pour le week-end inclus fluides (eau, gaz, électricité) et poubelles 260€

Extérieur à Farges Lès Mâcon pour le week-end inclus fluides (eau, gaz, électricité) et poubelles 310€

1 journée sur Devis

ANNULATION entre 2 mois et 15 j, alors amende = 30% du montant estimé

entre 15 j et Jour J, alors amende = 80% du montant estimé

Indemnité de nettoyage & tri déchet si non satisfaisant lors de l'état des lieux de sortie 150 €

Forfait vaisselle Selon liste établie

Forfait matériels sur Devis

Forfait dégradation sur Devis

Délibération : Validation des nouveaux tarifs 2027 à l'unanimité du Conseil Municipal

Désignation Responsable location de la salle communale et rétribution

Le Conseil Municipal propose Mme Sidney CLEMENT comme responsable et M. Alexandre GIROD comme suppléant.

Rétribution = 50 €TTC/location hors association de Farges

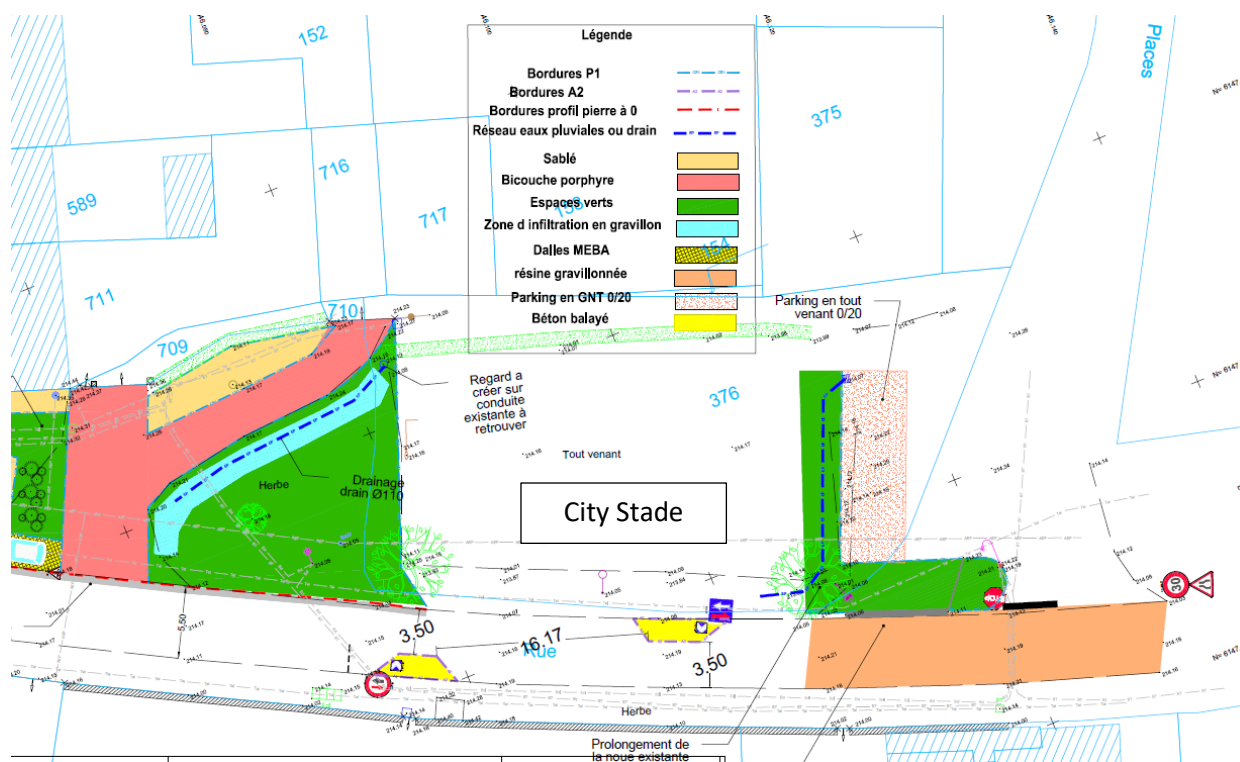
Délibération : Approbation des responsable et rétribution à l'unanimité du Conseil Municipal

Nomination du représentant de la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées)

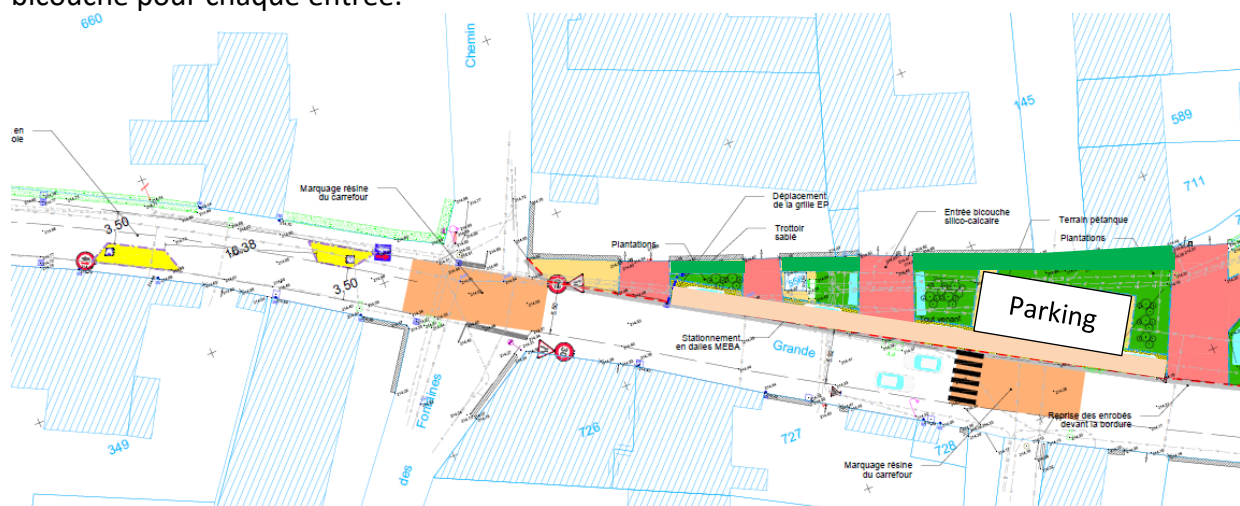
Représentant : M. GIROD Alexandre

Délibération : Approbation du représentant à la CLECT à l'unanimité du Conseil Municipal

Aménagement du centre bourg



Création d'une écluse devant le City Stade. Rétrécissement du carrefour « grande rue/chemin des terres des places », en rallongeant une bande d'herbe ; permettant de créer une zone de parking. Réalisation d'un bicouche pour chaque entrée.



Création d'une 2^{ème} écluse après le carrefour « grande rue/rue des fontaines »

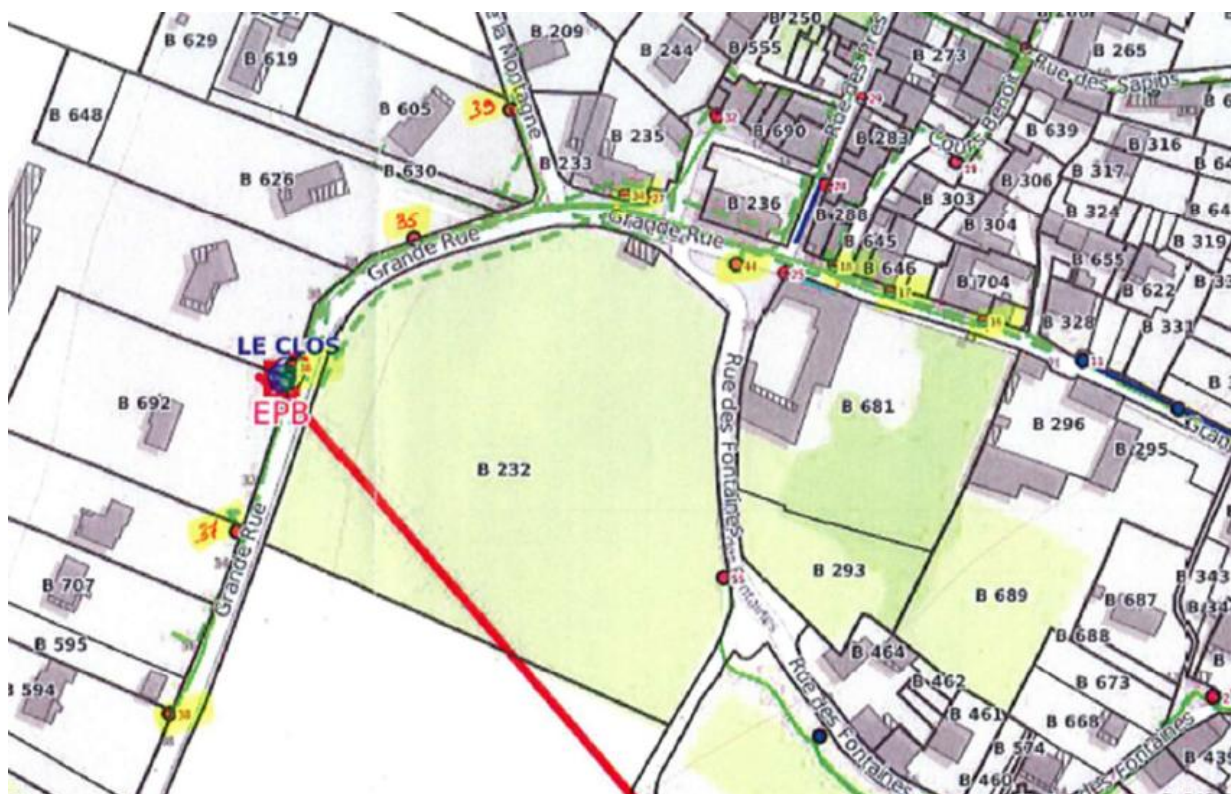
Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales 2026

Une liste de 24 noms issus des listes électorales a été transmise à la préfecture. Certains noms pourront être appelés lors d'une réunion annuelle.

Délibération : Accord pour les noms proposés à l'unanimité du Conseil Municipal

Renouvellement des luminaires vétustes par le SYDESL

10 luminaires vétustes (<2001) situés du 18 grande rue au 38 grande rue sont éligibles au dispositif du SYDESL, permettant de financer à 65% leur remplacement par des versions plus économes.
Coût des travaux pour la commune : 3562 €



Délibération : Accord pour les travaux du Conseil Municipal à 9 voix pour, 1 voix contre.

Désignation du représentant auprès de GIP ARNia (Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle)

Représentant : Mme Carole BENHAMOU. Suppléante : Laure BOURLOT.

Délibération : Approbation du représentant à GIP ARNia à l'unanimité du Conseil Municipal

Désignation délégué et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 27/09/2026 dans le département de Saône & Loire

Les élections sénatoriales, qui doivent renouveler la moitié de l'hémicycle, seront organisées le dimanche 27 septembre dans les départements concernés, selon un décret publié au journal officiel. Pour ce faire, les conseillers municipaux de toutes les communes de France doivent se réunir pour élire les «grands électeurs» chargés de voter pour les sénateurs.

1 délégué – 3 suppléants. Vote à bulletin secret uninominal majoritaire à 2 tours.

Délégué – candidat : Monsieur Alexandre GIROD

Nombre de conseillers présents ou représentés = 10

Nombre de suffrages exprimés = 10

Nombre de suffrages obtenus = 10

Suppléants – candidats : M. Jacques MOMMESSIN, Mme Isabelle VILLEDIEU, Mme Rébecca STASIAK

Nombre de conseillers présents ou représentés = 10

Nombre de suffrages exprimés = 10

Nombre de suffrages obtenus = 10

Questions Diverses

- Travaux Eglise : L'architecte du patrimoine a proposé 3 sociétés. 2 sociétés sont venues et soumettrons un devis, le 3^{ème} a décliné faute de disponibilité. Travaux fin juin.
- Bail Mme LAMBERET : le bail concernant l'appartement communal a été refait, intégrant à la demande de la trésorerie principale l'ensemble des charges dues.
- Remplacement fenêtre de toit de la salle des fêtes : FAIT
- Repas du village le 27/06. Une communication sera faite pour rappeler le repas partagé au Stade des fontaines.
- Remplacement de l'Adjoint Technique Territorial. 1 recrutement est en cours. Validation du candidat par LE VILLARS à finaliser. Disponible au 1^{er} septembre.
- Le Logo du village sera bientôt présenté.

N'oubliez pas de rejoindre nos réseaux sociaux !!!



https://www.instagram.com/farges_les_macon/



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61577515915409>



Le Site internet arrive Bientôt !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h00